

On sait qu'à ce dernier endroit sir William est à construire une grande école d'agriculture. On a longuement délibéré sur la question d'adjoindre à cette institution une école normale pour la formation des instituteurs protestants ; mais finalement on a renoncé à ce projet.

Les travaux de construction de la nouvelle école normale catholique de filles, à Rimouski, vont se terminer l'été prochain et, au mois de septembre, les religieuses Ursulines de Québec, directrices de cette maison, pourront ouvrir les cours et recevoir les jeunes personnes qui se destinent à l'enseignement.

Le gouvernement a décrété dernièrement la fondation d'une semblable école à Chicoutimi sous la direction des sœurs du Bon-Pasteur et il se propose d'en fonder une troisième dans une localité importante de la province.

On demandait depuis plusieurs années la multiplication de ces maisons d'éducation, et nous devons nous réjouir de voir le gouvernement se rendre ainsi aux désirs de l'opinion publique, car l'insuffisance de connaissances pédagogiques chez les titulaires des écoles a nui dans le passé, en plusieurs endroits, à l'efficacité de l'enseignement.

Le comité catholique s'est efforcé, depuis quelques années, avec l'aide pécuniaire du gouvernement, de remédier à cet état de choses par l'adoption des moyens suivants : 1° l'établissement de conférences pédagogiques faites aux institutrices, chaque automne, par les inspecteurs d'écoles dans les principaux centres de leur district d'inspection ; 2° la distribution gratuite, à toutes les écoles, de la revue *L'Enseignement Primaire* qui renferme d'utiles conseils sur la manière d'enseigner ; 3° la substitution d'un bureau central d'examineurs compétents aux vingt-quatre bureaux locaux qui existaient auparavant, et cela dans le but d'assurer l'uniformité et l'impartialité dans la correction des papiers d'examen des candidats à l'enseignement et de donner par conséquent une plus grande valeur aux diplômes ; 4° les conventions d'institutrices tenues à l'époque des vacances dans un des diocèses de la province ; 5° la rédaction d'un nouveau programme d'études avec d'abondantes directions pédagogiques.

Si nous ajoutons à ces louables efforts la fondation de plusieurs écoles normales, il y aura lieu avant longtemps de constater les bons effets d'un enseignement plus méthodique et plus complet.

L'ÉCOLE NORMALE JACQUES-CARTIER

Je crois devoir signaler à l'attention de la législature l'intéressant rapport du Principal de l'école normale Jacques-Cartier. Il démontre les efforts que déploie M. l'abbé Dubois pour augmenter le prestige de l'institution et développer les forces physiques et intellectuelles de ses élèves.

La bibliothèque de l'école, commencée et développée par ce bibliophile distingué que fut l'abbé Verreault, a continué de progresser sous la nouvelle administration. En 1901, elle renfermait 11,731 numéros, sans compter les livres classiques et de référence à l'usage des professeurs et des élèves-maitres, et elle s'est enrichie, depuis quatre ans, de 2,038 numéros, ce qui porte à 13,763 le nombre des volumes dont elle se compose. En outre, les brochures historiques, politiques et religieuses sont au nombre de 1,100. La collection des monnaies, très bien classifiée, est aussi remarquable et se compose de 2,775 pièces dont 174 sont canadiennes.